



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 47762

Texte de la question

M. Jean-Yves Caullet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le désarroi de nombreux jeunes qui, ayant opté au lycée pour une seconde de détermination EPS, voient leur espoir d'intégrer, comme annoncé, une filière EPS en première et en terminale compromis. La création de cette filière a motivé l'orientation de ces jeunes ; or elle semble remise en cause au profit d'une simple option facultative. Il souligne également l'importance de ces formations dans les régions rurales où la pratique sportive s'intègre dans des projets de développement locaux, notamment dans le domaine touristique. Il lui demande de confirmer les créations annoncées de ces filières pour éviter à de nombreux jeunes une orientation en forme d'impasse.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la réforme des lycées, un enseignement d'EPS a été créé depuis la rentrée 1999 en classe de seconde au titre des enseignements de détermination, qui permettent aux élèves de tester leurs goûts et leurs aptitudes en vue de l'orientation en classe de première. Les suites en classe de première et terminale de cet enseignement d'EPS font actuellement l'objet d'une réflexion. Des décisions seront prises à ce sujet dans les prochains mois. A titre provisoire, les élèves ayant choisi cet enseignement en seconde durant l'année scolaire 1999-2000 peuvent suivre, en prolongement de celui-ci, une option facultative d'EPS de 4 heures en classe de première durant l'année scolaire 2000-2001 et en terminale durant l'année scolaire 2001-2002.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Caullet](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47762

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3631

Réponse publiée le : 29 janvier 2001, page 643